

Gamarde-les-Bains, le 7 juin 2018

M. Potet

Service juridique

Monsieur,

Afin de vous tenir informé de la suite du dossier Cabiro, je vous informe que Mme Cabiro n'a pas répondu à la mise en demeure du 29 mai dernier afin de lui faire régulariser une convention d'occupation précaire et temporaire qui prendra fin au 31 juillet 2018.

Ci-joint pour information, le mail adressé par les adjoints J.P. Feigna et J.M. Delmarty aux membres du conseil municipal.

Pour donner suite, j'avais contacté Me Bordes par téléphone et il était convenu d'une réunion le lundi 28 mai à la mairie à 19h30 en présence de tous les élus. J'avais informé Me Bordes que la majorité des membres du Conseil Municipal ne souhaitait pas la présence de M. Cabiro.

Il m'avait répondu qu'il était le conseil des conjoints Cabiro et que M. Cabiro pouvait lui apporter durant la réunion des renseignements dont il ne disposait pas.

Avec l'adjointe Mme Dugène et M. Brnaud, nous avons reçu Me Bordes à 19h20 accompagné des époux Cabiro. A 19h29, les élus sont arrivés et nous avons commencé la réunion à 19h32. J'ai pris la parole pour remercier Me Bordes, Mme et M. Cabiro.

A cet instant, M. J.C. Saint-Germain, élu de l'opposition aux dernières élections, m'a coupé la parole et a dit « C'est vous M. Cabiro ? Je vous demande de sortir, vous n'avez rien à faire ici ».

L'avocat veut prendre la parole. Tous les élus quittent la réunion à l'exception de Mme Dugène.

L'avocat est surpris par l'attitude des participants. Cette réunion demandée par la majorité des élus n'a duré que 3 minutes.

Nous nous quittons après quelques échanges aux alentours de 19h40.

Cette réunion aurait certainement permis de faire avancer cette situation conflictuelle. Mme Cabiro ayant fait des démarches pour trouver un local auprès de la famille Camjouan et la mairie aurait pu la dépanner un certain temps avec une location dans le bourg libérée depuis peu par un ancien parti à la maison de retraite.

Dès que j'ai de nouvelles informations, je vous les communiquerai.

En vous remerciant par avance, je vous prie d'agréer, Monsieur Potet, mes plus sincères salutations.

A. CAZAUX, Maire

